

# FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Tout membre cotisant dûment inscrit peut bénéficier d'un rabais de parrainage s'il apporte un nouveau membre cotisant au **FORD RACING CLUB** et ce, quel que soit la catégorie cotisante du parrain et du nouvel inscrit.

Pour pouvoir être reconnu comme parrain d'un nouveau membre, ce dernier doit préciser sur le bulletin d'inscription au **FORD RACING CLUB**, le nom et prénom de son parrain.

Il doit également remplir le présent formulaire et le remettre avec sa demande d'inscription au club.

La demande de parrainage ne sera confirmée qu'à réception du paiement de la cotisation du nouvel inscrit sur le CCP du **FORD RACING CLUB**. A réception dudit paiement, une confirmation de réception sera transmise au parrain ainsi qu'au nouvel inscrit, validant le rabais à faire valoir sur la cotisation annuelle suivante.

## MEMBRE

### Données à remplir par le(s) nouveau(x) membre(s)

	Personne seule / personne principale	Couple/Famille préciser la seconde personne
Nom(s) :	_____	_____
Prénom(s) :	_____	_____
Adresse / case postale :	_____	
N° postal / ville / pays :	_____	
Adresse(s) e-mail(s) :	_____	_____
N° de téléphone(s) :	_____	_____
N° de mobile(s) :	_____	_____
Demande d'inscription :	<input type="checkbox"/> Membre actif	<input type="checkbox"/> Couple / Famille
		<input type="checkbox"/> Supporter

Par sa/leur signature(s), le/les soussigné(s) atteste(nt) de la conformité des informations fournies.

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature(s) \_\_\_\_\_

## PARRAIN

### Données à remplir par le parrain du/des nouveau(x) membre(s)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de membre (voir carte de membre valable pour l'année en cours) : \_\_\_\_\_

Par sa signature, le soussigné atteste parrainer le(s) membre(s) inscrit(s) plus haut. Il désire bénéficier du rabais alloué à tout parrain d'un nouvel adhérent, selon les modalités précisées ci-dessous, sous réserve de la réception du paiement de la cotisation du/des nouveau(x) membre(s).

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature(s) \_\_\_\_\_

## CONDITIONS

Aucune réclamation ne pourra être faite par le parrain en l'absence du paiement du nouvel inscrit.

Chaque rabais n'est valable qu'une seule fois sur la cotisation de l'année suivant celle dudit parrainage.

Jusqu'à cinq parrainages différents au cours d'une année civile (de janvier à décembre), donnent droit à un rabais à faire valoir sur la cotisation de l'année suivante. Chaque parrainage donne droit à un rabais de 10%, soit un total possible de 50% de rabais sur la cotisation annuelle suivante.

Ces rabais sont personnels et non transmissibles. En cas de non renouvellement de la cotisation du parrain pour l'année donnant droit aux rabais, les réductions sont nulles et ne peuvent être ni échangées, ni converties d'une quelconque façon.